

07 fév 2014 -19:23

Appartient à Conseil des ministres du 7 février 2014

Transfert de membres du personnel du SPF Finances au gouvernement wallon

Sur proposition du ministre des Finances Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à transférer des membres du personnel du SPF Finances au gouvernement wallon.

Le projet fait suite à la décision du gouvernement wallon d'assurer lui-même le service de la taxe de circulation pour les véhicules automobiles, de la taxe de mise en circulation et de l'eurovignette et de reprendre le personnel concerné du SPF Finances. Il s'agit de 284 membres du personnel de tous les niveaux. Les postes ont tous été attribués sur une base volontaire. Un accord est également intervenu pour le transfert de trois membres du personnel au 1er décembre 2013, afin de préparer au mieux la transition.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Koen Geens, ministre des Finances,
chargé de la Fonction publique
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 05
<http://www.minfin.fgov.be>